Habilitation préfectorale pour l'ensemble du département de Lot-et-Garonne

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Transmettez vos ANNONCES LÉGALES pour MARDI 12H

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie de sociétés

7281010101 - VS

MM RESTAURATION

SARL transformée en SAS
au capital de 2 000 euros
Siège social :
16, rue du 31-Janvier-1852
47150 LA SAUVETAT-SUR-LEDE
842 827 172 RCS Agen

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de décisions en date du 31 décembre 2022, l'associée unique a décidé de modifier :

La dénomination : M ET M.

L'objet social : la prise de participations directes ou indirectes, par tous moyens, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères, négoce de produits alimentaires particuliers et professionnels, la commercialisation de tous produits et spécialités culinaires. Traiteur.

Transfert du siège social : 413, route des Arbres-de-Judée, 47150 Monségur.

La transformation de la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros.

Sous sa forme à SARL, la *société* était gérée par Mathilde MALVESTIO.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par : Mme Mathilde MALVESTIO, demeurant 16, route d'Aurioles, 47300 Bias.

Pour avis
La gérance.

7280758201 - VS

ACST IMMOB

SAS en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : Bourgade Haute
47300 PUJOLS
831 869 755 RCS Agen

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La collectivité des associés du 31 janvier 2022 au bourgade Haute, 47300 Pujols a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel MARES, demeurant 28, rue Lakanal 47300 Villeneuve-sur-Lot, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AGEN, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Le liquidateur.

7280558401 - VS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CÔTE DE MERLOT. Société en liquidation. Société civile immobilière au capital de 1 000 euros. Siège social : Côte de la Tuilerie, 47150 Monflanquin. 815 408 083 RCS Agen

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur M. Johan STEVENS, demeurant à Leemanslaan 33, 2250 Olen (Belgique), et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'Agen. Mention sera faite au RCS d'Agen.

Le liquidateur.

7280872801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP *en date* à Marmande du 1er février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : MASTER NET CONCIERGERIE.

Siège : 6-8, rue François-Mauriac, 47200 Marmande.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros.

Objet : toutes prestations de services à la personne, aux particuliers et notamment le ménage, le repassage, retouches de vêtements, la prestation de tout petit bricolage dite hommes de toutes mains, clés minutes, lavage automobile, toilettage animalier. Service de livraisons à domicile. Tous travaux d'espaces verts.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. El SALL, demeurant 10, rue Peyrequibire, 47200 Marmande.

La société sera immatriculée au RCS d'Agen.

Pour avis
Le président.

7280736301 - VS

TRADISUD

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Sabatier
47150 MONFLANQUIN
422 738 088 RCS Agen

NON-DISSOLUTION

Par décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

Pour avis.

7280933701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HEURTER IMMOBILIER

Forme : société civile immobilière.

Capital : 1 000 euros.

Siège : 182, chemin de Bernata, 47200 Pourques-sur-Garonne.

Objet : prise de participation, acquisition, administration, vente, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Laurent Heurter demeurant 64, allée de Marède, 47430 Calonges.

Immatriculation de la société au RCS d'Agen

Pour avis
Le Gérant.

7279480001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 septembre 2021, à Montpouillan.

Dénomination : CD IMMO.

Forme : société civile.

Siège social : 3581, route de Guérin, 47200 Montpouillan.

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.

Cession de parts et agrément : la cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé.

2 – Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés.

Gérant : M. David CRIMETZ, demeurant 3581, route de Guérin, 47200 Montpouillan.

La société sera immatriculée au RCS Agen.

7281061001 - VS

TAXI LABRUNIE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 9 800 euros
Siège social : lieudit Gimbrède
47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Siège de liquidation :
256, route de la Gare
47450 SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
402 114 516 RCS Agen

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 4 octobre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Jacques LABRUNIE, demeurant 256, route de la Gare, 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 256, route de la Gare, 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'Agen, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur.

7281037501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 3 février 2022, il a été constitué une SARL dénommée : A NOSTE M&P. Siège social : 37, route de Poussignac, 47700 Poussignac. Capital : 4 000 euros. Objet : exploitation de chambres d'hôtes, de tables d'hôtes et location de gîte meublé. Gérant : Mme BAILLARGEAT Maëlle, 4, allée des Tulipes, 33720 Podensac. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Agen.

7281037101 - VS

SCI ST JEAN

SCI société en liquidation
Au capital social de 1 524,49 euros
Siège social :
lieu-dit Galouchi
47120 PARDAILLAN
338 060 676 RCS d'Agen

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021. M. Xavier Marchand, demeurant Le Bois de Galouchi, 47120 Pardaillan a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Avis administratifs

7280652101 - AA

Communauté de communes des COTEAUX et LANDES DE GASCOGNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de DURANCE

1ER AVIS

Par arrêté G-2022-001, en date du 1er février 2022, le président de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative à la mise en compatibilité du P.L.U de la commune de Durance dans le cadre d'une déclaration de projet pour la création d'une centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux.

A cet effet, l'enquête publique sera ouverte à compter du lundi 28 février 2022 à 9 h 00 au jeudi 31 mars 2022 à 17 h 00 inclus pour une durée de 32 jours, à la mairie de Durance et au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Daniel MARTET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Durance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Durance, soit les lundis et mercredis de 14 h 00 à 18 h 30 et le vendredi de 9 h 00 à 13 h 00 et au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 30, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, au siège de la communauté de communes, 2 366 Route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan, siège de l'enquête publique.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : www.3clg.fr rubrique « Enquête publique relative à la mise en compatibilité n°2 PLU DURANCE ». Le public peut également transmettre ses observations à l'adresse mèl suivante : plu@3clg.fr

Les observations ainsi transmises seront versées au registre ouvert au siège de la communauté de communes pour l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Durance :

- le mercredi 16 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le vendredi 25 mars 2022, de 9 h 00 à 12 h 00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne :

- le lundi 28 février 2022, de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le jeudi 31 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00.

Au moment des visites, le public veillera à appliquer les conditions sanitaires en vigueur, liées à la Covid-19.

A l'issue de l'enquête publique, le P.L.U éventuellement modifié de la commune de Durance sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le Président,
Raymond GIRARDI.

7280651401 - AA

Communauté de communes des COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de BEAUZIAC

1ER AVIS

Par arrêté G-2022-002, en date du 1er février 2022, le président de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative à la mise en compatibilité du P.L.U de la commune de Beauziac dans le cadre d'une déclaration de projet pour permettre l'extension du site touristique du Center Parcs.

A cet effet, l'enquête publique sera ouverte à compter du lundi 28 février 2022 à 9 h 00 au jeudi 31 mars 2022 à 17 h 00 inclus pour une durée de 32 jours, à la mairie de Beauziac et au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Serge GABASSI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Beauziac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Beauziac, soit les mardis et vendredis de 14 h 00 à 19 h 00 et au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 30, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, au siège de la communauté de communes, 2 366, route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan, siège de l'enquête publique.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : www.3clg.fr rubrique «Enquête publique relative à la mise en compatibilité n° 1 PLU BEAUZIAC». Le public peut également transmettre ses observations à l'adresse mèl suivante : plu@3clg.fr

Les observations ainsi transmises seront versées au registre ouvert au siège de la communauté de communes pour l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Beauziac :

- Le vendredi 11 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00,
- Le mardi 22 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, au siège de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne :

- Le lundi 28 février 2022, de 9 h 00 à 12 h 00,
- Le jeudi 31 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00.

Au moment des visites, le public veillera à appliquer les conditions sanitaires en vigueur, liées à la COVID-19.

A l'issue de l'enquête publique, le PLU éventuellement modifié de la commune de Beauziac sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le Président,
Raymond GIRARDI.

---

le Républicain

38 rue Léopold-Faye - BP 24
47201 MARMANDE cedex
Tél. 05.53.20.92.93
e-mail: journal@lerepublicain.com - actu.fr/le-republicain-lot-et-garonne
Éditeur : Ludovic ROBET

Société éditrice :
PUBLIHEBDOS SAS
Siège social : 13, rue du Breil
35000 RENNES
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :
Francis GAUNAND

Directeur délégué :
Philippe DUCEPT

Président du directoire :
Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :
Olivier BONSART

Membres du conseil de surveillance :
Société SIPA
(représentée par Louis ECHELARD),
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,
Philippe TOULEMONDE

Impression : IMPRAM 22140 CAVAN

10-31-3502 / PEFC recyclé / pefc-france.org

Publicité locale, régionale et petites annonces :
Tél. 05 53 20 92 93
e-mail : publicite@hebdoscom.com
www.hebdoscom.com

Directeur de publicité : François VELLY

Annonces légales :
Tél. 02 99 26 42 00
MEDIALEX www.medialex.fr
Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Lot-et-Garonne

Prix: 1,80 €
Abonnement 1 an : 82,80€
ISSN 1259-2048
Commission paritaire: 0523 C 83294

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr
Mail : annonces.legales@medialex.fr
Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)
Adresse postale :
10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Suite des Annonces Légales page 52